



**HAL**  
open science

## Le mausolée turriforme d'une villa près de Carcassonne/Carcasso (Aude)

Richard Pellé

► **To cite this version:**

Richard Pellé. Le mausolée turriforme d'une villa près de Carcassonne/Carcasso (Aude). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.91-104. 10.4000/gallia.4627 . hal-02321234

**HAL Id: hal-02321234**

**<https://hal.science/hal-02321234>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Le mausolée turriforme d'une villa près de Carcassonne/Carcasso (Aude)

Richard PELLÉ\*

**Mots-clés.** Antiquité, Haut-Empire, grand appareil, chambre souterraine, grès, calcaire lacustre.

**Résumé.** Dans les dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., à peu près au moment où Carcassonne accède au titre de cité de droit latin, la colline de Montredon située à proximité de la ville et de la via Aquitania, déjà occupée depuis le Néolithique, est totalement transformée par la création d'un grand domaine rural, de type villa. La partie résidentielle, la pars urbana, est conçue selon un plan classique qui rappelle celui des grandes villæ du Latium.

Il est centré sur l'atrium et son péristyle à colonnade, avec une façade méridionale qui ouvre au sud sur un vaste espace ceint de murs, interprété comme un « parc privé ». Dans ce « parc » est érigé le tombeau monumental d'un des premiers propriétaires de la villa, si ce n'est de son fondateur. Ce mausolée est en tous points remarquable. Par sa chronologie, il intègre une catégorie de monument avec chambre funéraire souterraine qui semble peu diffusée en Gaule ou dans la partie occidentale de l'Empire et demeure exceptionnelle à cette haute date du changement d'ère.

## The turriform mausoleum of a villa near Carcassonne/Carcasso (Aude)

**Keywords.** Roman period, Early Empire, ashlar masonry, underground chamber, sandstone, lacustrine limestone.

**Abstract.** In the last decades of the 1st c. BC, around the time when Carcassonne acquired the title of city under Latin law, Montredon hill, located near the civitas and the via Aquitania, and occupied since the Neolithic, was completely transformed by the creation of a large rural villa-type area. The design of the residential part, pars urbana, follows a classic plan reminiscent of the major villæ of Lazio. It is centred on the atrium and its

colonnade peristyle, with a southern facade opening towards the south on a vast space surrounded by walls, interpreted as a "private park". In this "park", the monumental tomb of one of the first owners of the villa, if not the founder, was erected. This mausoleum is in all respects remarkable. Owing to its chronology, it constitutes a category of monument with an underground funeral chamber, which seems to be rare in Gaul or in the western part of the Empire and remains exceptional for this important time of the change of era.

En 2008, un diagnostic préalable à un projet immobilier, dans le hameau de Montredon et au lieu-dit Lo Badarel sur la commune de Carcassonne (Aude), a permis d'identifier les vestiges d'un domaine agricole du Haut-Empire et la fouille préventive qui s'en est ensuivie en 2009 a permis d'étudier une partie d'une villa, de ses dépendances et ses abords immédiats (voie d'accès, parcelles cultivées). Cette villa édifée dans les dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. subit quelques réaménagements internes à la *pars urbana* entre la fin du 1<sup>er</sup> et le milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (disparition du péristyle et construction de pièces supplémentaires), et semble abandonnée dans le courant du 3<sup>e</sup> s. sans plus de précision, laissant place à un petit bâtiment qui s'implante à proximité, vraisemblablement une ferme dont l'occupation est datable entre la fin du 3<sup>e</sup> et la première moitié du 5<sup>e</sup> s.

Exceptionnellement située sur une basse colline au sommet plat, dans une anse de la vallée de l'Aude, le domaine est construit à moins de 4 km au nord-est de la ville de Carcassonne/Carcasso.

Face au chef-lieu de cité, le site domine la *Via Aquitania* au sud, voie routière qui relie Narbonne à Toulouse et Bordeaux, et l'Aude, voie fluviale située une quarantaine de mètres en contrebas de la colline (fig. 1).

Si l'essentiel du site est très arasé par un fort épierrement des constructions et par les mises en culture successives, un plan se dessine avec une partie des bâtiments résidentiels et un vaste espace extérieur, enclos, au centre duquel se trouve un monument en grand appareil, très partiellement préservé (fig. 2). C'est sur cette colline, dans l'enceinte de son domaine et à proximité de son habitation, que le propriétaire des lieux a choisi de bâtir son ultime demeure, un mausolée.

\* USR 3155, IRAA. BNF, SFN, Inrap. Centre archéologique de Nîmes Kilomètre Delta, 561 rue Etienne Lenoir, F-30900 Nîmes. Courriel : richard.pelle@inrap.fr

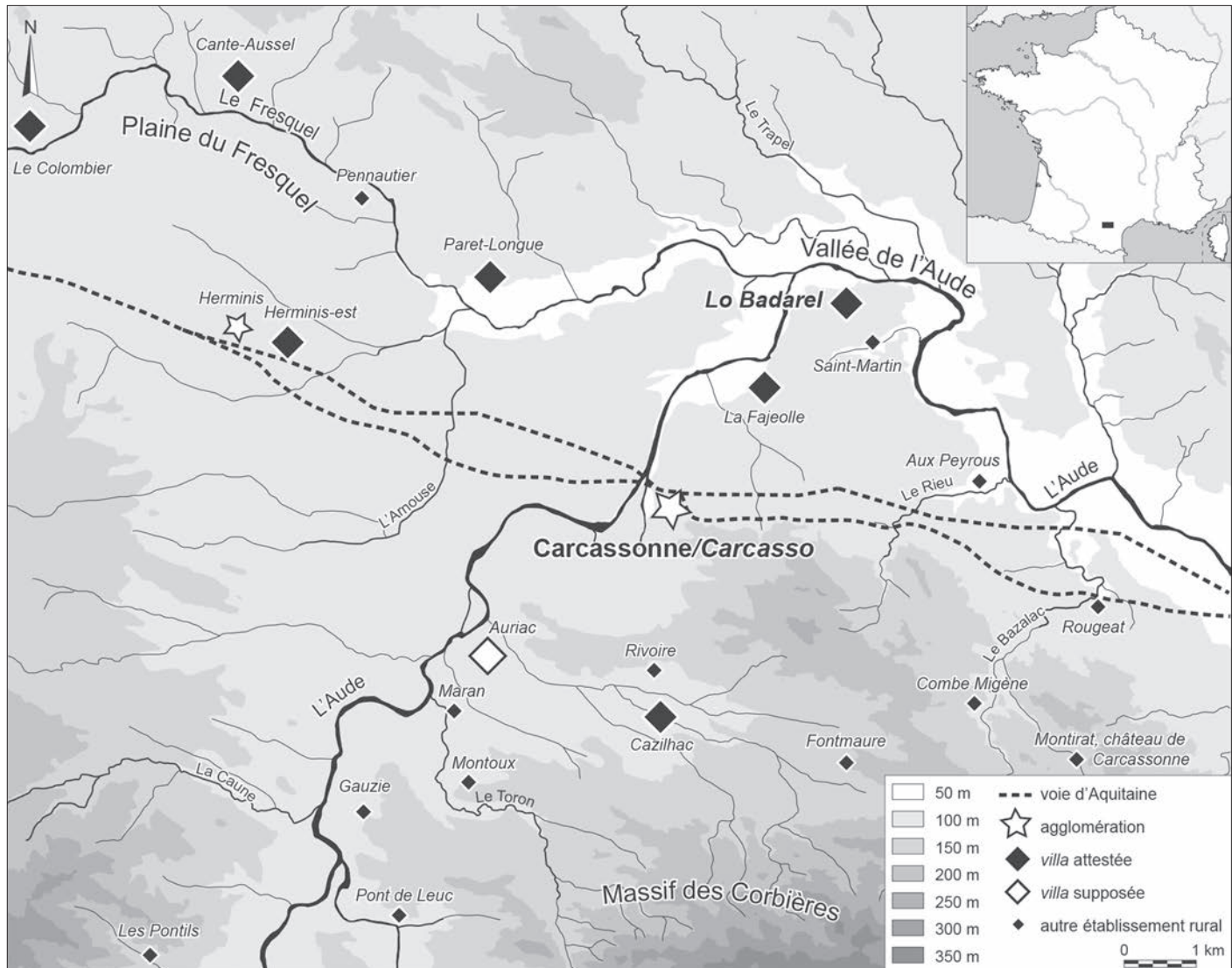


Fig. 1 – Carte de Carcassonne/Carcasso et de ses environs au Haut-Empire (DAO : P. Rascalou, M. Guillaume, Inrap).

## CARACTÉRISATION DU MONUMENT

Lors du diagnostic archéologique, une structure maçonnée constituée de deux murs parallèles, larges de 0,80 à 0,85 m et espacés d'environ 4,60 m, avait été dégagée près du sommet du mamelon.

La prescription de fouilles sur la *villa* très proche englobait aussi cette construction qui évoquait des dépendances ; cependant le décapage de cette zone lors de la fouille a dévoilé un tout autre édifice.

Au cours de l'opération en effet, des blocs en grand appareil ou des fragments de blocs architectoniques parfois moulurés ou ornés de motifs végétaux ont été dégagés d'une fosse de forme rectangulaire, mesurant 8,50 m par 5,36 m et profonde de 2,30 m, creusée dans le substrat limono-sableux et orientée nord-sud dans son grand axe. Cette dernière s'est avérée être la fosse d'installation d'une chambre souterraine démantelée et presque entièrement épierrée, comblée par des remblais et les rejets de la destruction du monument, bordée à l'ouest et à l'est par ces deux murs maçonnés qui se sont révélés être de simples fondations peu profondes. Deux types de matériaux – un grès

fin gris à reflet vert et un calcaire lacustre blanc – constituaient ce monument, qui a immédiatement été interprété comme un mausolée.

Le grès, extrait localement<sup>1</sup>, composait le fond et le reliquat des parois encore en place de cet édifice en grand appareil assemblé à joints vifs (fig. 3 à 5). Des blocs épars, complets (fig. 6) ou fragmentés, en grès de même provenance, ont été retrouvés dans le comblement de la fosse ; ceux qui présentaient un intérêt architectural ont été inventoriés et prélevés (35 blocs ou fragments au total) et les autres, très informes, ont été abandonnés après observation.

Le calcaire, à grain fin et micritique, est rattaché au Cuisien et dénommé « calcaire lacustre de Ventenac ». Le point d'affleurement

1. De larges et épais bancs de grès affleurent au nord du site, en direction de l'Aude, à quelques centaines de mètres. On note la présence de plusieurs carrières, pour la plupart visiblement modernes ou contemporaines. Une exploitation de gravière est encore en activité, installée dans une ancienne carrière de grès extrait dans les bancs surplombant le lit de l'Aude. Dans la région de Carcassonne, le grès – en fait une molasse gréseuse – est le seul matériau constructif abondant. On le retrouve utilisé toutes périodes confondues (fortifications antiques ou médiévales de la Cité, cathédrale, habitations, etc.).

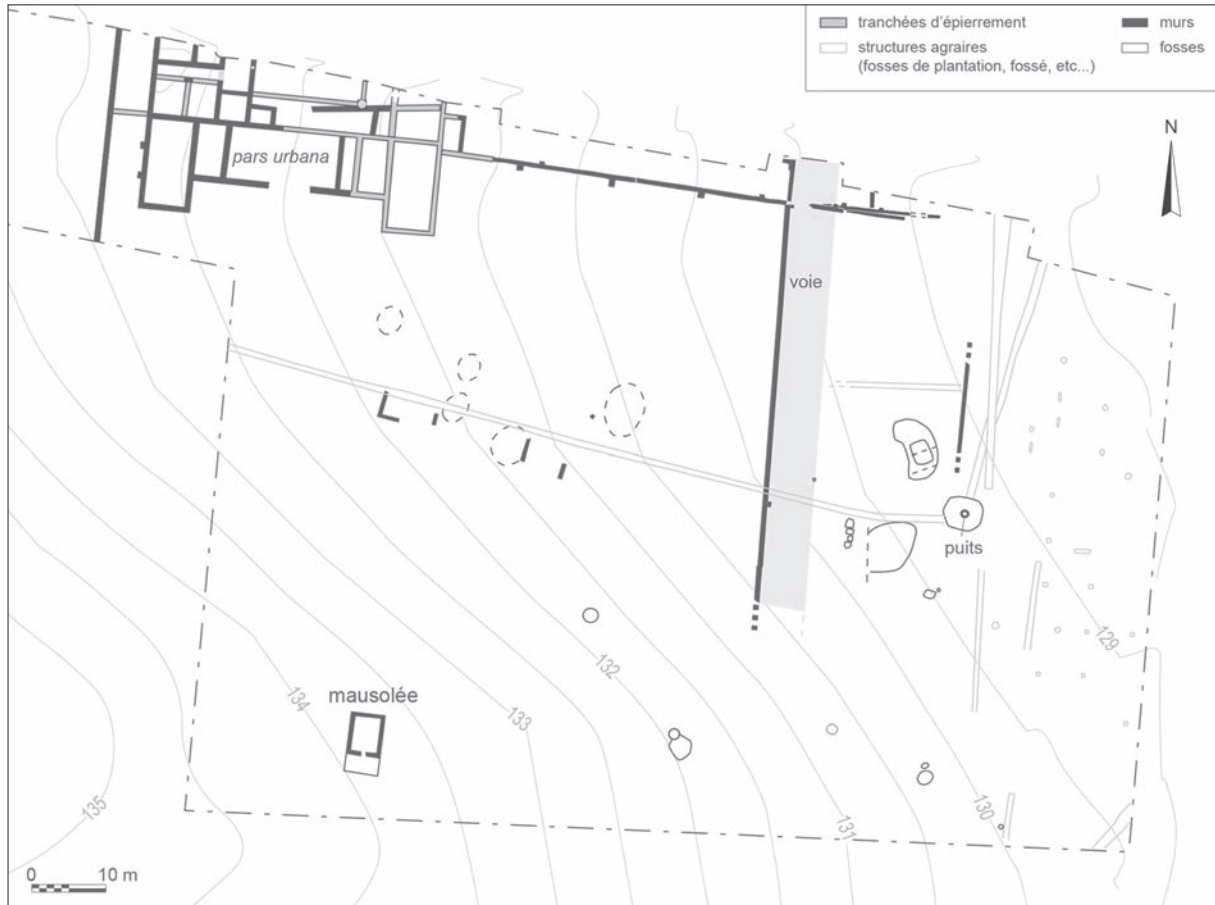


Fig. 2 – Plan de la villa du Haut-Empire (DAO : R. Pellé, Inrap, d'après Guillaume et al. dir. 2013, fig. 82).

le plus proche se situe au nord de Villegailhenc (Aude), un petit village situé à environ 5 km du site de Montredon<sup>2</sup>. Ce calcaire semi-ferme et chantant<sup>3</sup> se prête particulièrement bien à la taille fine et à la sculpture. Aucun bloc architectural n'a été retrouvé entier et la quantité de fragments, souvent centimétriques, atteste d'un débitage intense des éléments constitutifs de l'édifice, probablement afin de produire de la chaux. Un total de 1 616 éclats ou fragments de blocs ont été étudiés, pour seulement 202 blocs conservés. L'étude s'est axée sur leur intérêt architectural : seuls 68 fragments apportent des informations concrètes pour une restitution architecturale, 85 autres sont des blocs très fragmentaires de corniche (fig. 7) et 46 sont des blocs disparates, généralement indéterminés dans leur usage mais présentant tous une caractéristique technique (mortaise pour agrafe ou lignes de repère par exemple). Enfin, 3 éléments appartiennent à du mobilier lapidaire, de petits autels votifs de sobre facture (fig. 8).



Fig. 3 – La chambre funéraire souterraine et son accès condamné par un bloc enemploi (cliché : R. Pellé).

2. Aucune exploitation antique n'est répertoriée dans cette zone. Ce calcaire lacustre peut aussi provenir de gisements plus éloignés. Il est apparemment peu exploité en raison de ses gisements de faible importance (ou difficile d'exploitation car souvent immergé), aussi le mausolée de Montredon est-il le premier témoignage d'envergure de son utilisation pour l'époque romaine.

3. La qualité sculpturale du calcaire, comme celle du marbre, se traduit par un son très clair lorsqu'il est façonné. Les tailleurs de pierre ou sculpteurs entretouquent deux fragments du même matériau pour le faire « chanter » afin de le tester.

Le monument est constitué d'un dallage de 19 blocs, épais d'une trentaine de centimètres, parfaitement jointifs et parfois polygonaux. Ce montage a nécessité la réalisation des faces de joint sur place pour un ajustage précis. Les blocs s'insèrent entre les quatre murs de la chambre et laissent dépasser en élévation de 0,20 m la première assise. La liaison entre le sol et les murs est soit à joint vif avec parfois quelques millimètres d'espace,



Fig. 4 – Emplacement des blocs et numérotation des assises ; le cliché a été réalisé après l'enlèvement du bloc de fond n° 19 (cliché et DAO : S. Barbey, R. Pellé, Inrap).

soit couverte d'un mortier lissé lorsque l'intervalle est trop grand. Huit des dix-neuf blocs n'ont pas de trou de louve sur la face visible, ce qui laisse supposer qu'ils ont pu être retournés et

mis en place manuellement, une fois les faces de joint finalisées. Le façonnage des lits supérieurs est similaire pour la plupart des dalles (dressage au taillant et ciseau). Des creusements exécutés

postérieurement à la pose du sol sont visibles sur certains blocs (nos 3, 7, 14 et 16), sans que l'on puisse les attribuer de manière certaine à un quelconque dispositif funéraire (fig. 9).

Trente et un blocs constituent les murs (dont 7 pour la deuxième assise des murs sud et est), d'une hauteur standard avoisinant 0,60 m (2 pieds)<sup>4</sup>. Le bâti mesure 4,70 m par 5,85 m environ hors tout (16 et 20 pieds), pour une dimension intérieure d'à peu près 3,55 m par 4,65 m à l'est et 4,71 m à l'ouest (12 et 16 pieds).

Certains blocs présentent sur leurs lits d'attente, outre le trou de louve systématique, des trous de pince et parfois même des lignes de repère qui peuvent se confondre avec des traces de sciages des joints. Ces traces permettent de restituer la position des blocs des assises disparues. Une ouverture large de 0,57 m se dessine ainsi au centre du mur sud – les blocs nos 1 et 6 formant le piédroit présentent des faces latérales dressées dont une avec un léger bossage –, bouchée par un bloc en grès de grand appareil, ultérieurement posé à la verticale. Identique aux autres blocs, il est retaillé en biseau pour s'insérer dans l'ouverture (fig. 10).

Si trois des murs sont quasiment plaqués contre les parois de la fosse – un comblement de substrat et de déchets de taille a toutefois été observé mais non fouillé entre les parois et ceux-ci –, le quatrième au sud s'ouvre sur une fosse qui est la partie méridionale du creusement global de la construction de la chambre. Elle a eu une double fonction : d'abord celle de fosse de travail, pendant la mise en œuvre de la chambre, puis de fosse d'accès, même si ce second usage a sans doute été de courte durée. Cette partie de la fosse n'a pas été décaissée à la même profondeur partout. Deux plots de substrat ont été laissés : l'un dans l'angle sud-est et l'autre au centre contre la paroi méridionale, à une hauteur d'1,10 m, probablement dans le but de soutenir une rampe d'accès ou un escalier en matériau périssable, qui permettait ainsi l'accès à la chambre souterraine (fig. 11). De nombreux exemples tirés de récentes découvertes attestent la présence de fosses d'accès à des chambres souterraines. Ainsi la nécropole romaine de la Porta Mediana à Cumès (Italie) en a livré des exemplaires variés, parfois construits en grand appareil et avec une ouverture scellée par une dalle ou un bloc permettant toutefois l'accès à la chambre funéraire (Brun, Munzi dir. 2010 ; 2012 ; 2013 ; 2014) (fig. 12).

## RESTITUTION DU MONUMENT

La restitution de ce mausolée qui est proposée ici est principalement fondée sur l'étude de 7 des blocs en grès qui sont les plus significatifs, et sur les 153 éléments en calcaire (68 et 85, voir *supra*, p. 93), souvent de très petites dimensions, qui apportent les données architecturales les plus satisfaisantes (fig. 4 et 5)<sup>5</sup>.

Dès le début de la fouille, avec l'apparition de la structure en place en grand appareil de grès, des interrogations s'étaient posées. Comment était couverte cette pièce et comment l'élévation

4. Pour des raisons qui s'avèreront évidentes dans notre étude, nous donnerons des mesures en mètres et leurs correspondances approximatives en pieds romains, calculées à partir de la mesure traditionnelle au début de l'Empire, soit 29,574 cm.

5. La numérotation de l'enregistrement des blocs est conservée dans les paragraphes suivants, notamment afin de repérer les éléments architectoniques dans l'hypothèse de restitution.



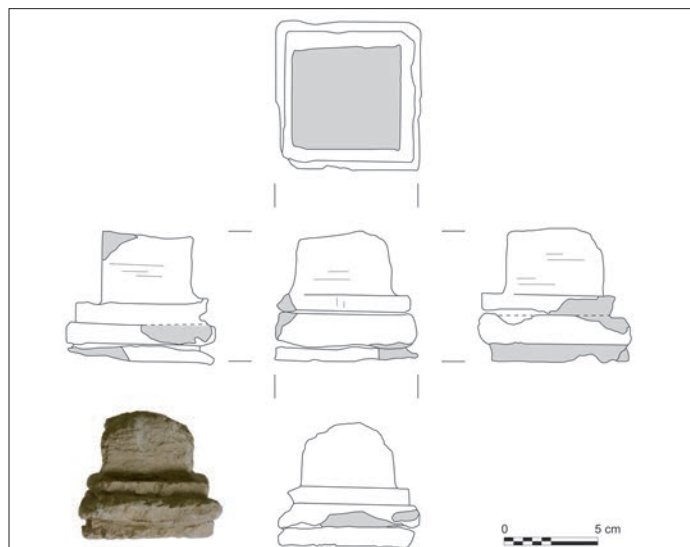
Fig. 5 – Numérotation des blocs dans la fosse d'accès (cliché et DAO : R. Pellé).



Fig. 6 – Détail du bloc d'angle n° 1 du podium (cliché : R. Pellé).



Fig. 7 – Fragment d'un bloc (n° XXVII) de corniche en calcaire lacustre : la modénature est apparemment identique à celle des blocs de grès (cliché : R. Pellé).



**Fig. 8** – Fragment n° XXII issu d'un autel  
(DAO : R. Pellé, d'après S. Gualandi, SRA Occitanie).



**Fig. 9** – Partie septentrionale de la chambre : le bloc central est percé d'un trou circulaire d'une douzaine de centimètres pour une profondeur d'une vingtaine de centimètres (cliché : R. Pellé).

se présentait-elle, sachant que des blocs possédant une mouluration identique existaient, sculptés dans les deux matériaux ?

Un premier élément de réponse est apparu à travers deux blocs en grès n°s XI et XIII présentant une forme très spécifique en « triangle rectangle », avec l'hypoténuse légèrement



**Fig. 10** – Le mur sud du mausolée, avec l'entrée obturée par le bloc n° XIV (cliché : R. Pellé).



**Fig. 11** – La fosse d'accès entièrement fouillée avec les plots de substrat, vue du nord-ouest (cliché : C. Durand, Inrap).

convexe (fig. 13). L'étude des lits, des faces de joints et du système de levage (trou de louve) permet de repositionner ces blocs au sein de la construction. Il s'agit de blocs s'intégrant dans un mur et soutenant des claveaux. Les portées entre les murs sont importantes, et le fait que la salle soit enterrée semble

exclure toute armature en bois pour la couverture. La seule possibilité demeure une couverture voûtée longitudinale, en plein cintre et probablement constituée de rouleaux, avec un mur nord plein et un mur sud comportant la porte d'accès à la chambre. Sur ces murs reposait l'extrémité de claveaux, comme l'indiquent les blocs n<sup>os</sup> XI et XIII. On peut estimer la hauteur sous la clef de l'intrados à environ 2,65 m (9 pieds), en plaçant les sommiers directement sur la plus haute assise conservée (blocs 2 à 5) pour une hauteur de flèche de 1,76 m environ (6 pieds), et une hauteur à l'extrados autour de 3,25 m (11 pieds) qui correspond aussi à une hauteur minimale enterrée ; les claveaux ne devaient pas, techniquement, être insérés dans un socle quelconque. Se pose néanmoins le problème de la construction des murs est et ouest, qui soutiennent la superstructure, mais qui ne peuvent reposer sur les voussoirs. La solution est fournie par les deux murs maçonnés (MR2115 et MR2122), décalés vers l'extérieur. Très larges – pour favoriser une bonne stabilité –, ces maçonneries, dont on ignore la hauteur mais qui devaient présenter un ou plusieurs retraits de fondation, supportaient les parois est et ouest de l'élévation, qui assume dès lors un plan quadrangulaire. Les écoinçons des murs nord et sud pouvaient être construits en moellons ou en grand appareil.

Par ailleurs, des éléments en grès, les blocs n<sup>os</sup> I, II, V et VIII fournissent d'autres informations sur l'élévation. Ces blocs, facilement repositionnables d'après les trous de louve et les mortaises pour agrafes en pi, présentent une mouluration (ou le reliquat) typique de couronnement ou de base, adjacente à une face de parement qui correspond au corps d'un podium. L'observation des lits permet de conjecturer une hauteur minimale d'environ 1,80 m (6 pieds) pour ce podium carré, le bloc n<sup>o</sup> IX s'insérant avec exactitude sur le bloc n<sup>o</sup> II – ce dernier présente un lit d'attente au niveau du chaînage d'angle de la largeur du bloc n<sup>o</sup> IX.

On peut supposer que l'édifice était creux jusqu'au niveau du couronnement du podium. Le remplissage de ce dernier avec une maçonnerie ou un remblai qui aurait occasionné des poussées latérales préjudiciables n'est pas attesté.

Hormis ces blocs moulurés et les blocs n<sup>os</sup> XI et XIII, aucun autre bloc en grès ne présente de particularités morphologiques typiques. Il est donc possible d'affirmer que la salle souterraine et le podium sont construits en grès, et le reste de l'élévation en calcaire, créant ainsi un contraste visuel étonnant.

L'élévation du mausolée au-dessus du podium est la partie la plus délicate à cerner. Les fragments en calcaire qui présentent des caractéristiques architecturales indiscutables sont très peu nombreux et souvent de très petites dimensions. Deux groupes peuvent être retenus : le support d'une part, mais surtout le couverture, qui est le mieux attesté et qui sera évoqué en premier. D'autre part, quelques blocs difficiles à mettre en place dans une restitution et pour lesquels seules des solutions alternatives peuvent être proposées seront distingués (fig. 14 et 15).

Dans la mesure où le podium est de plan carré et qu'aucun élément architectural ne témoigne d'une structure circulaire, on peut postuler que l'élévation suivait le schéma directeur du podium, d'autant que de nombreux fragments confirment l'existence d'une toiture avec fronton et corniches droites. Il est cependant impossible de déterminer les mesures des différentes parties architecturales s'élevant au-dessus du podium, et le dessin de restitution ne demeure qu'une hypothèse très fragile.



Fig. 12 – Fosse d'accès à l'une des tombes de la nécropole romaine de Porta Mediana à Cumes (cliché : F. Decanter, Inrap).



Fig. 13 – Bloc n<sup>o</sup> XI du mur sud ou nord du mausolée avec un lit d'attente convexe divisé en deux surfaces ; le tracé au crayon matérialise l'hypoténuse d'un triangle rectangle (cliché : R. Pellé).



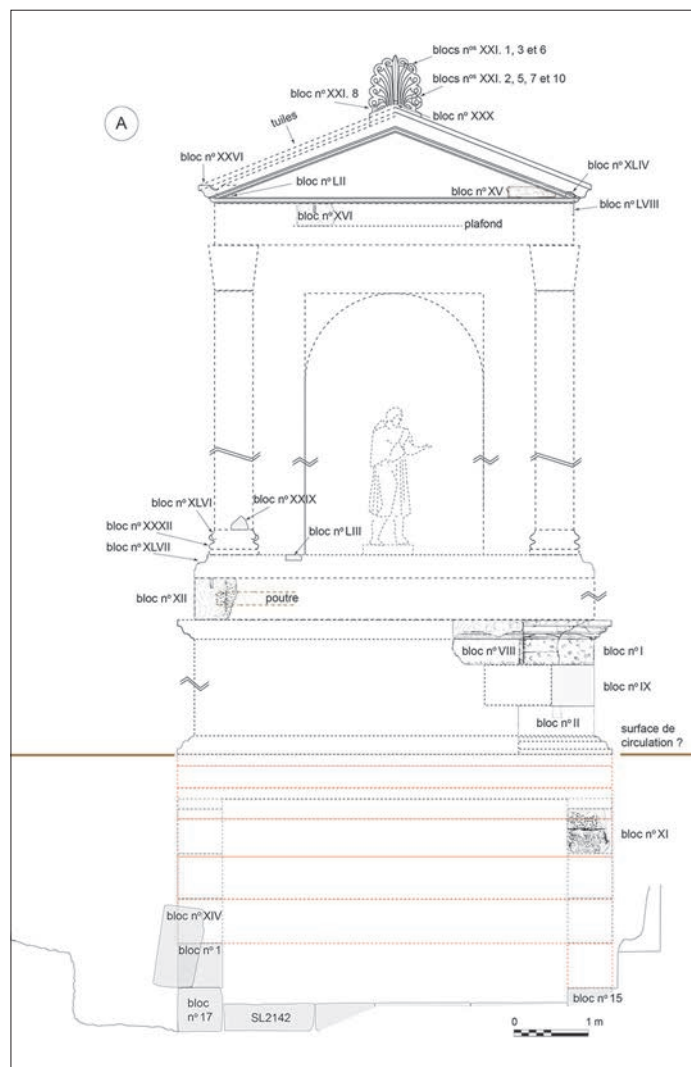


Fig. 14 – Restitution du mausolée vu de face (DAO : R. Pellé).

98 blocs sont des fragments présentant une mouluration fondamentalement identique et appartenant à des couronnements similaires à celui observé sur le bloc en grès n° I (ou des bases comme le bloc n° II) (fig. 16 et 17). Toutefois, deux de ces blocs apportent des informations complémentaires sur la destination de ces couronnements qui s'avèrent être les corniches de la couverture de l'édifice. Le bloc n° XXVI est une corniche qui présente, sur le lit d'attente incomplet, un creusement longitudinal correspondant à un chéneau large d'environ 18 cm, et qui comporte une bande transversale surcreusée, probablement destinée à recevoir un ornement (antéfixe ?). La doucine et le bandeau forment la cimaise de cette corniche. Le second bloc n° XLIV est le témoin incontestable de l'existence d'un fronton (fig. 18). De petite dimension (0,14 m) avec un lit de pose bien conservé, cet élément révèle le début d'une moulure composée d'un quart de rond surmonté par un filet droit, qui forme avec le lit un angle de 23°. La moulure est analogue à celle des 97 autres corniches : il s'agit donc de la corniche rampante de l'angle droit du fronton. De plus, au moins deux blocs nos XV et LII appartiennent au tympan ; leurs lits présentent une angulation équivalente de 23°. Enfin, un ornement indissociable du fronton, l'acroterion, est reconnaissable dans les pièces très fragmentées nos XXI-1 à 13 et dans le petit morceau de tige centrale n° XXX (fig. 18 et 19). L'association des fragments

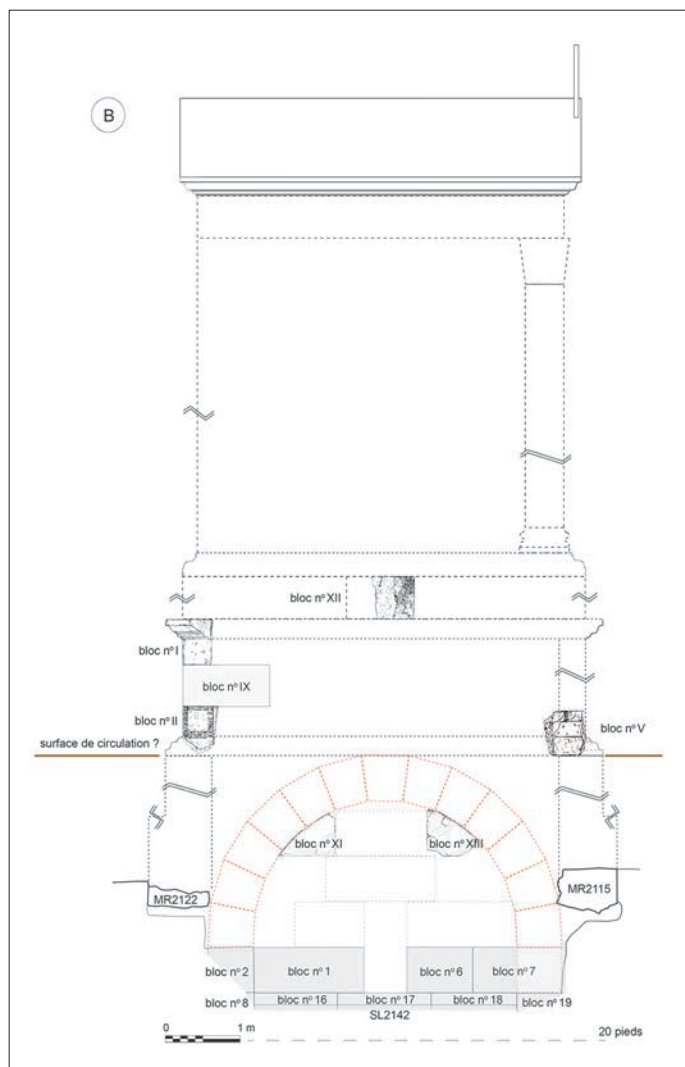


Fig. 15 – Restitution du mausolée vu de côté (DAO : R. Pellé).

atteste clairement des différentes courbures dans la forme des feuilles qui illustrent un acroterion à palmette flammée fermée, probablement à 11 feuilles (Ginouvés, Martin 1985, p. 172). La place des fragments peut être restituée d'après les cassures et les usures climatiques (dissolution différentielle du calcaire en fonction de leur emplacement). Il est probable, d'après l'orientation frontale des feuilles, qu'il s'agisse d'un acroterion faitier. La présence d'acroterions d'angle n'est pas exclue.

On peut noter que toutes les moulures des corniches, hormis les bandeaux, sont exclusivement ciselées horizontalement et de haut en bas, ou l'inverse. Cette technique peut être l'indice d'une taille au ravalement pour la finition des moulures.

Le bloc n° LVIII donne une ultime indication sur les corniches ou les bases, si l'on considère que la même séquence se répète sur le podium et l'étage. Le dernier filet droit est suivi par une face de parement dressée au taillant, haute d'au moins 16 cm. Cette face peut correspondre à la frise dans le cadre d'une corniche ou au parement externe de l'édifice dans le cadre d'une base, reprenant en cela le modèle du bloc II. Cependant, une moulure concave n° XLVII – qui semble dessiner un ample talon renversé – peut aussi satisfaire les conditions stylistiques pour une moulure de base de l'étage, d'autant que les fragments conservés sont ciselés au grain d'orge, à la différence des corniches. Le façonnage étant

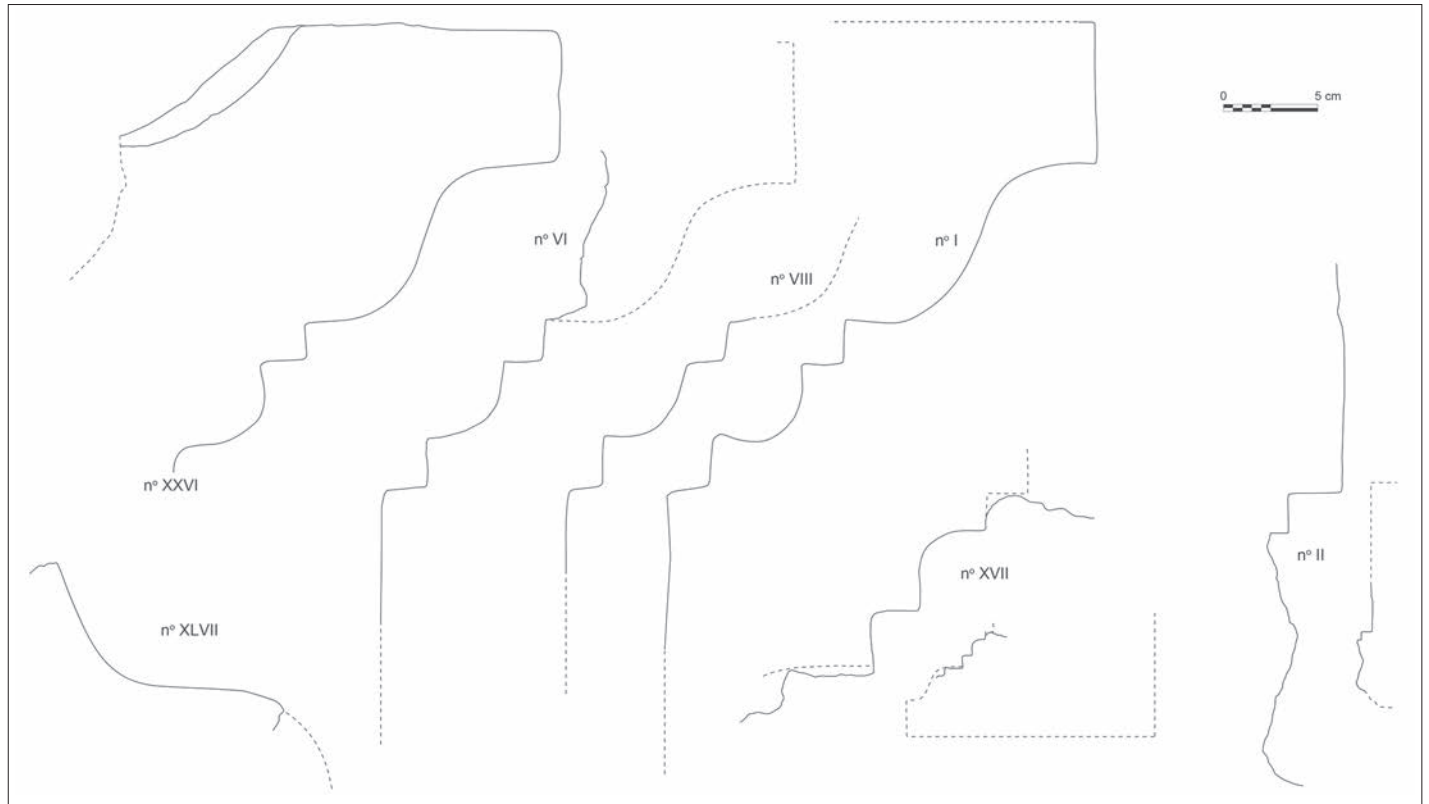


Fig. 16 – Différentes sections des corniches ou bases du podium en grès (DAO : R. Pellé).

moins soigné, on peut donc supposer qu'ils sont placés dans une position moins visible, ce qui amène à retenir cette hypothèse dans la restitution proposée et de placer le bloc n° LVIII en corniche et en frise.

Pour finir avec la couverture, une quinzaine de fragments des dalles n°s LIV-1 à 9 et LV-1 à 6 présentent des lits divergents. D'épaisseur variable mais n'excédant guère les 6,20 cm pour 1,6 cm au minimum, les faces sont parfois brochées puis lissées au ciseau, voire directement dressées au taillant et ciseau. Ces dalles, qui ne comportent pas d'autres caractéristiques, peuvent être interprétées comme des dalles de toiture de par leur finesse et leur forme biaise qui permet une juxtaposition partielle des éléments. Il est cependant impossible de déterminer leur position dans la couverture – en rectangle ou en losange.

Quelques rares fragments possèdent certaines caractéristiques qui les font entrer dans la catégorie du support. Trois fragments présentant une face de parement courbe dressée au taillant en stries verticales appartiennent à une colonnade (fig. 18). Le plus grand des fragments n° XXIX donne un diamètre estimatif d'un fût (ou tambour) de colonne de 51,50 cm (1 pied trois quarts). Cette mesure semble être confirmée par les rares éléments de bases circulaires, dont le fragment n° XLVI, le plus important. Ce dernier, très endommagé, laisse entrevoir l'ensemble de la modénature de la base. Un cavet est suivi par un filet renversé, un tore, puis une probable scotie encadrée par 2 filets et accompagné par un autre tore (fig. 18 et 20). Les filets semblent tangentiels et la scotie de faible dimension. On peut supposer que les tores sont symétriques et aussi tangentiels. Les 3 fragments de tore sont facilement reconnaissables par leur façonnage. Ils sont ciselés et arrondis selon une technique d'épannelage horizontale, créant ainsi une succession de facettes

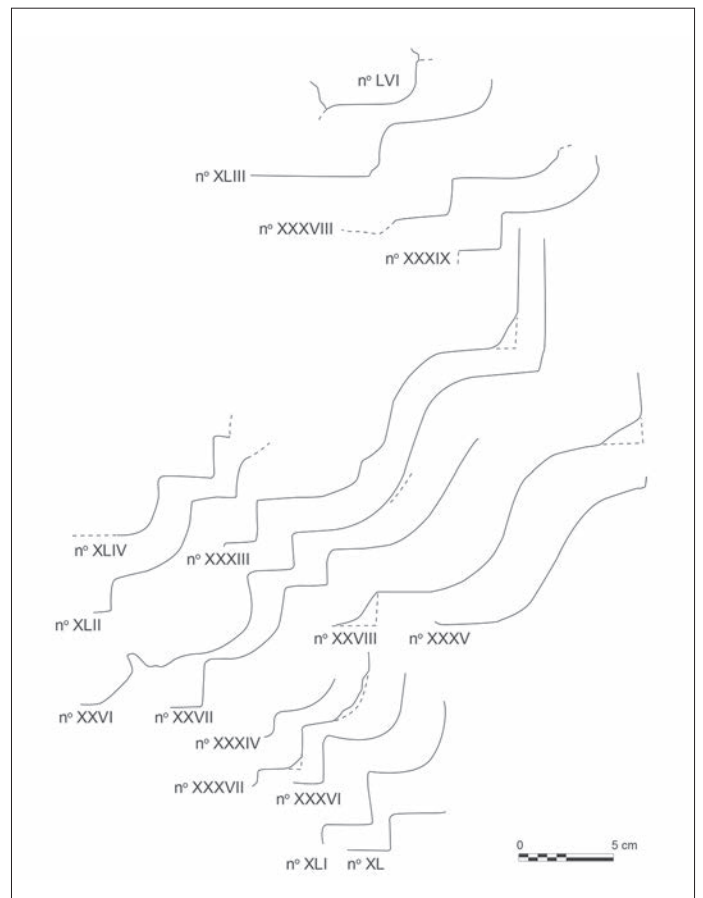


Fig. 17 – Différentes sections des corniches de l'élévation en calcaire (DAO : R. Pellé).

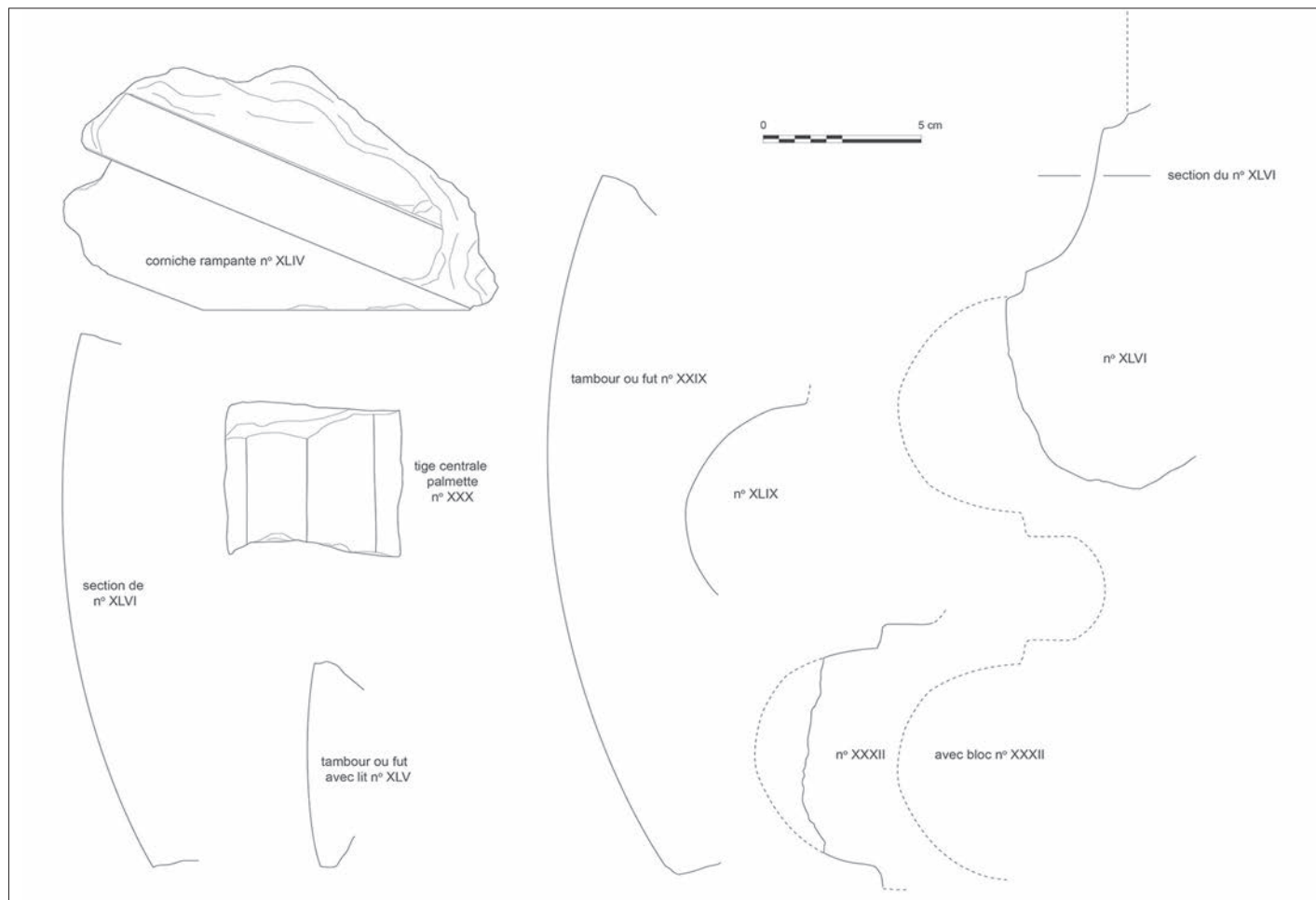


Fig. 18 – Différents profils, sections et dessins de fragments de l'élévation en calcaire du mausolée (DAO : R. Pellé).



Fig. 19 – Différents fragments d'acrotère, certains provenant d'un même élément (cliché : R. Pellé).

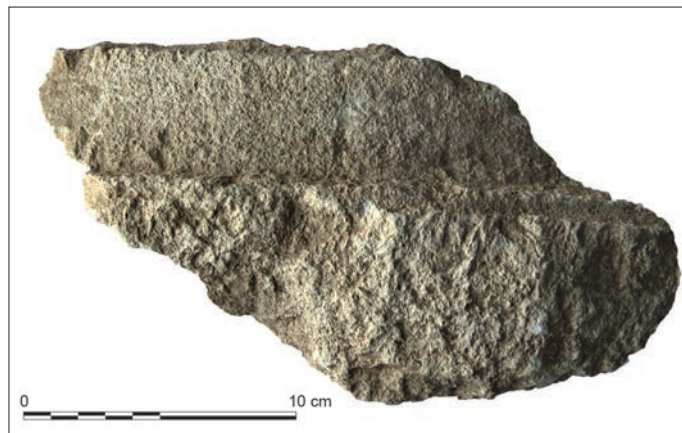


Fig. 20 – Un fragment de base de colonne (cliché : R. Pellé).

larges d'un peu moins d'un centimètre. La hauteur de la base est ainsi estimée autour de 25 cm, sans toutefois compter une plinthe éventuelle qui pourrait reprendre la hauteur des bandeaux de la corniche.

Trois fragments architectoniques appartiennent à un décor sculpté que nous intégrons à la catégorie du support. Il s'agit de morceaux de chapiteau, deux figurant des acanthes (fig. 21), et le troisième le cœur d'une probable hélice ou volute. Hormis le fait qu'il s'agisse d'un chapiteau de type corinthien, on ne peut déterminer ni ses dimensions, ni le style du décor (aspect des

acanthes), ni la localisation des fragments dans le chapiteau, ces derniers étant de trop petite taille.

La rareté des fragments appartenant à la catégorie du support – malgré des blocs en grand appareil difficilement réutilisables sans de nombreuses retailles – laisse entrevoir la faible quantité de ces colonnes. Dans la restitution, deux seulement sont proposées en façade – considérée comme principale – du monument, peut-être engagées. Tournée vers la voie d'accès à la *villa*, à l'est, la façade met ainsi en valeur le commanditaire.

Quelques éléments, les dalles n° LIII et le bloc n° XVI, apportent des informations quant à la constitution de la pièce de l'étage. Les dalles présentent des lits parallèles, un broché que nous considérons comme lit de pose, et un second dressé assez grossièrement au taillant. Les épaisseurs de ces dalles varient de 5,30 cm à 12,50 cm et il est proposé de les intégrer dans un dallage de la pièce de l'étage. Le fait que la surface soit pour partie brute montre clairement que le dallage ne devait pas être visible pour un observateur placé devant le monument. À l'inverse, le bloc n° XVI présente une face brochée avec trou de louve qui peut être considérée comme supérieure et masquée, et une face opposée très bien lissée avec une mortaise d'un diamètre de 1,60 cm, laquelle conserve encore un reliquat de goujon métallique. Ce bloc est un élément de plafond et la partie lissée est le soffite de la pièce, visible depuis l'extérieur, ce qui conforte l'hypothèse d'une pièce ouverte au moins sur la façade principale. Le goujon pouvait tenir un élément de décor de la pièce ou servir de fixation à une charpente.

Le bloc en grand appareil n° XII, haut de 56 cm, présente une seule et belle face de parement opposée à une face brochée, dont l'encastrement central est haut d'une vingtaine de centimètres et profond d'une quinzaine. Parti a été pris de le placer en tant que « toichobate » entre le podium et l'étage, pour deux raisons. La face brochée indique qu'elle est masquée dans la structure ; l'encastrement peut correspondre à une poutraison couvrant l'espace supposé vide du podium, et maintenant un radier pour établir le sol de la pièce ouverte de l'étage<sup>6</sup>. Il est tout à fait possible que ce niveau ait pu être plus haut.

Les derniers fragments architectoniques en calcaire sont les n°s LVI-1 à 4 qui peuvent être associés au fragment plus complet n° XLIII. Il s'agit de moulures identiques et de petites dimensions, associant un quart d'ovale très allongé surmonté par un probable filet. De plus, le bloc n° XLIII présente, sous un listel plat, un lit de pose ciselé au grain d'orge. La ciselure de la modénature est similaire dans le traitement au façonnage des ciselures des corniches. On peut supposer qu'ils appartiennent à une corniche de plus petite dimension, qui surplombe peut-être une ouverture dans la façade au milieu de laquelle se place la statuaire.

## DATATION DU MONUMENT

La restitution proposée s'appuie sur quelques blocs ou fragments de blocs de grand appareil. Hormis pour les murs MR2115, MR2122, et probablement aussi pour l'installation du sol de la pièce de l'étage, le mortier n'est pas utilisé pour le restant de la construction.

Quoique la chambre funéraire soit exceptionnelle par ses dimensions (avec près de 16 m<sup>2</sup> de superficie) comme devait aussi l'être l'étage, le mausolée ainsi restitué s'inscrit dans la continuité des mausolées-tours à deux niveaux avec édicule à niche prostyle distyle, connus dès le 3<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.

6. Aucun exemple de construction funéraire semblable n'a été trouvé, mais le bois disparaissant le plus souvent avec le passage du temps était cependant couramment utilisé pour maintenir des sols bétonnés ou mosaïqués dans d'autres types d'édifices. Voir par exemple les découvertes récentes de la commune de Sainte-Colombe (Rhône).



Fig. 21 – Un fragment de chapiteau corinthien (cliché : R. Pellé).

Les composants de la tour sont réunis : silhouette élancée, plan centré et carré, murs le plus souvent aveugles.

Le profil de la modénature qui est le plus documenté est très proche de celle du temple médian du *forum Holitorium* à Rome, daté des années 30 av. J.-C. (Gros 2001). Le bandeau conserve cependant des traces d'archaïsme au travers de sa hauteur, à peine sensiblement inférieure à celle de la doucine. Ce facteur est certainement à mettre sur le compte de la facture provinciale qui évolue en décalé dans le temps par rapport à Rome, où la tendance est en faveur d'un bandeau considérablement aminci.

La base semble trapue, avec une scotie étroite bordée de listel et les tores tangentiels. La plinthe peut être absente. Stylistiquement, elle évoque sans difficulté les bases de la maison hellénistique des Antes ou du temple de Valetudo de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), construit vers 20 av. J.-C. (Rolland 1958, fig. 4 ; Gros 2001, p. 147 et p. 495-496). La corniche à chéneau, la forme si typique de l'acrotère et la facture des feuilles rappellent fortement les éléments architectoniques du petit temple géminé de *Glanum*, édifié vers 30 av. J.-C. (Gros 1981, fig. 47).

Un autre élément de datation peut être entrevu dans les outils utilisés pour le façonnage des blocs. On note plusieurs absences ; le taillant bretté et la scie ne sont pas employés non plus que le trépan. Ce dernier est utilisé dès le début de l'Empire pour fouiller les moulures en profondeur. Son usage s'intensifie et se généralise dès la moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et la trace du foret est aisément reconnaissable. Il n'est pas utilisé sur les fragments de chapiteau ni sur l'acrotère. La scie n'a pas été employée non plus pour débiter les dalles de toitures, alors que la variété de calcaire se prête bien à son usage. Le fût de colonne lisse ainsi que la base sont entièrement ciselés et non pas tournés, comme cela se pratique fréquemment pour des calcaires tendres ou semi-fermes, signe peut-être d'une technique inconnue ou pas encore pratiquée dans la région lors de la construction du mausolée. Ces différents critères pourraient évoquer une datation assez haute pour l'édification du mausolée, qu'il faut nuancer par les autres études.

Si des traits d'archaïsme transparaissent dans le modelé architectural de l'édifice, la céramologie fournit des datations grâce au peu de mobilier céramique retrouvé dans les niveaux de construction, voire dans ceux liés à l'abandon ou à la destruction du monument.



Fig. 22 – Carte de répartition des mausolées à chambre funéraire (DAO : S. Gualandi).

L'essentiel du mobilier retrouvé dans les niveaux de construction ou d'aménagement semble dater au plus tôt de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et quelques éléments peuvent se hausser jusqu'au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il est toutefois un vase, plus précisément une urne<sup>7</sup>, datée de la dernière décennie du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui pourrait appartenir à un dépôt funéraire. Retrouvée dans une couche riche en mobilier des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. liée à la destruction du mausolée, cette urne quasi complète présente

7. Urne de type CL-REC 12c, sans doute produite à Bram (Aude) (des exemplaires similaires ont été conçus durant la phase 3 des ateliers de cette ville). Un fragment d'*unguentarium* de type D1 a aussi été retrouvé dans l'un des trous du dallage du monument, datable de la même période.

deux traces d'impacts qui ont perforé le vase sans le briser. En contexte funéraire, des bris intentionnels ou des mutilations de vases ont de nombreuses fois été observés et témoignent de gestes rituels réalisés au cours des funérailles (Blairot, Bonnet 2007). Cette urne a probablement appartenu à ce type de dépôt, placé dans la fosse d'accès et brisé lors de la destruction du monument et de son remblaiement.

La construction de cet édifice date donc plausiblement de la dernière décennie avant J.-C., mais il n'est pas possible de savoir si l'urne provient d'un dépôt primaire ou secondaire. Dans ce dernier cas, la construction pourrait être de peu antérieure et se rapprocher des datations envisagées d'après les styles architecturaux ou les techniques.

\*  
\* \*

Le monument funéraire a été édifié en fonction de critères d'implantation spécifiques. Loin de la voie d'Aquitaine, qui offrait un excellent emplacement, le propriétaire des lieux a choisi d'édifier son tombeau sur ses terres. Ainsi, il échappait aux exigences des lois somptuaires qui pouvaient éventuellement être appliquées à l'échelle locale. Il se dispensait aussi de l'achat – probablement coûteux – d'une parcelle en bordure d'un grand axe de communication, tout en disposant à sa guise de l'espace nécessaire pour bâtir le mausolée.

Si l'aspect financier entre nécessairement en jeu, la topographie du site a facilité son choix. Implanté sur le plateau sommital de la colline de Montredon, le domaine rural bénéficie d'un panorama remarquable, sur la Montagne noire au nord et sur le chef-lieu de la ville de Carcassonne/Carcasso au sud. Au sommet de ce promontoire, le mausolée constituait l'instrument privilégié et la représentation architecturale idéale, témoignant du rang social et de la richesse de son commanditaire. La tombe s'insère dans une conception globale de l'aménagement de la propriété, avec la *villa* en contrebas au nord et le chemin privé d'axe nord-sud.

La présence d'un mur d'enclos de facture homogène bordant la voie à l'est du monument et de la *villa*, avec un retour vers l'ouest et le corps principal, montre qu'il séparait l'espace résidentiel du jardin, mais servait aussi d'enceinte pour l'espace funéraire situé au sud. Ce dernier, avec son monument central, a visiblement été conçu dans le même programme architectural que la résidence voisine et occupe en outre une parcelle plus élevée et apparemment la plus vaste, en bordure de la voie orientale, passage obligé pour les visiteurs ou les voyageurs et gage ainsi de la signalisation du statut élevé du propriétaire. Ainsi, la zone funéraire, bien qu'isolée topographiquement (une soixantaine de mètres seulement séparent la maison du monument), faisait partie intégrante du domaine. Cet aspect semble *a priori* contradictoire avec les usages : par principe, les lieux dévolus aux morts doivent être clairement distincts de l'espace des vivants. Cependant, malgré le fort arasement du sommet de la colline et de l'espace compris entre la maison et le monument, quelques pans de murs semblent indiquer que des constructions de petites dimensions formaient une limite, située à mi-chemin entre les deux édifices.

La découverte d'une chambre funéraire monumentale d'une telle dimension, dans un état de conservation exceptionnel, est à ce jour inédite en Gaule. Plusieurs types de caveaux ou des chambres hypogées, aux mesures parfois importantes, ont été recensées et appartiennent à trois formes de tombeau monumental ; les premiers sont les monuments à caveau souterrain, des cryptes souvent voûtées et richement décorées mais généralement de petites dimensions, les seconds des tombes dont les chambres sont construites en élévation et les derniers représentent des tombes sur podium dont la chambre est surmontée d'un édicule (fig. 22). Il s'agit pour la plupart de monuments dont le type est attribuable aux mausolées dit temple, qui apparaissent dès la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et dont le modèle se développe jusque dans l'Antiquité tardive (Gros 2001, p. 444 et p. 452).

Aucune chambre connue pour cette période n'est cependant préservée de la sorte, et l'exemple le plus proche de grandes pièces funéraires enterrées reste celui d'Annecy (Haute-Savoie) ;



Fig. 23 – Carte de répartition des mausolées de l'est de l'Occitanie (DAO : R. Pellé, d'après S. Gualandi).

foillé anciennement, mais daté de l'Antiquité tardive, il reste bien postérieur donc à celui de Carcassonne.

Ici, la monumentalité de la pièce contraste profondément avec la simplicité de son exécution et de son absence de décor. Aucun indice n'atteste d'aménagement spécifique des parois, mais la présence de traces de pinces sur certaines dalles du sol témoigne de la manipulation d'un élément lourd – que ce soit un coffre, un autel ou un socle monolithe. Au vu de l'étroitesse de l'entrée et des difficultés d'accès à la chambre, la pose de cet élément a certainement eu lieu avant la construction de la voûte.

Il semble difficile d'envisager que la mise en œuvre d'une telle chambre souterraine n'ait pas été destinée à accueillir le corps d'un personnage de haut rang, un notable local, propriétaire de ce grand domaine et certainement un des plus riches des environs de Carcassonne/Carcasso, même si son nom demeure inconnu, faute d'inscription. De fait, l'idée d'un cénotaphe peut être exclue. Il est possible qu'il s'agisse d'un vétéran à qui on a attribué des terres à la fin de la République ; la découverte d'une attache de poignard de légionnaire dans le secteur de la *villa* pourrait le laisser supposer. Il est aussi possible que cette vaste chambre ait accueilli des membres de la famille du commanditaire.

La nature de l'élévation, mausolée turriforme, dont la proposition de restitution est réalisée à partir d'une faible quantité d'éléments très fragmentaires demeure la plus probable, même si toutes les hypothèses sont envisageables. En effet, l'architecture funéraire monumentale dans l'Aude est principalement le mausolée en forme de pile (Ournac *et al.* 2009), mais ce type est généralement construit en petit appareil, le plus souvent en brique, avec des chambres sépulcrales très réduites, quand elles existent (fig. 23). De plus, les premières de ces constructions sont datables de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'hypothèse d'un mausolée-temple pourrait être retenue, mais cette architecture

se développe, elle aussi, bien plus tardivement en Gaule et dans l'Occident romain.

En termes de concordance chronologique, on constatera que peu de mausolées ont été édifiés en Gaule avant J.-C. (Moretti, Tardy dir. 2006). Ils se situent principalement en Narbonnaise et revêtent en majorité un aspect turriforme, premier modèle exploité et diffusé en Gaule ; il fut d'ailleurs le plus populaire dans toutes les provinces du Bassin méditerranéen. Néanmoins, aucune chambre funéraire d'ampleur n'est associée à ce type d'édifice, même si quelques doutes peuvent subsister pour un monument nîmois (Maufras *et al.* dir. 2014)<sup>8</sup>.

8. Un mausolée a été découvert lors de la fouille des Carmes située le long de la voie Domitienne en sortant de la ville par la Porte d'Auguste. Son socle creux et rectangulaire a livré du mobilier funéraire. Son élévation est inconnue mais il ne s'agit probablement pas d'un mausolée turriforme.

Le commanditaire semble avoir conçu une formule originale qui pourrait s'inspirer de plusieurs courants architecturaux, mêlant des éléments architectoniques variés (crypte, fronton, tour...), pour créer un prototype inédit. L'ouvrage somme toute composite pourrait être à l'image de son propriétaire, influencé par la culture méditerranéenne, probablement hellénistique. Il a pu assimiler les modèles découverts lors de voyages – à plus forte raison s'il était militaire – et s'en être inspiré.

Ce monument peut préfigurer, de façon certes plus grandiose et avec une plus grande visibilité, l'évolution vers les tombeaux-temples qui aura lieu à partir du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

CNRS	Centre national de la recherche scientifique.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RFO	Rapport final d'opération.

### RÉFÉRENCES

- Blaizot F., Bonnet C. 2007** : Traitements, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures gallo-romaines, in Baray L., Brun P., Testart A. (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés, Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale, Actes du colloque de Sens, 12-14 juin 2003, Centre de Recherche et d'Étude du Patrimoine*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon (coll. Art, Archéologie et Patrimoine), p. 207-228.
- Brun J.-P., Munzi P. (dir.) 2010** : « La necropoli monumentale di età romana a nord della città di Cuma », in *Cuma, atti del 48° Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto, 27 sett-1 ott.*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p. 635-717.
- Brun J.-P., Munzi P. (dir.) 2012** : « Cumes », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, Italie du Sud [URL : <http://journals.openedition.org/cefr/633>, mis en ligne le 19/12/2012].
- Brun J.-P., Munzi P. (dir.) 2013** : « Cumes », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, Italie du Sud [URL : <http://journals.openedition.org/cefr/989>, mis en ligne le 28/06/2013].
- Brun J.-P., Munzi P. (dir.) 2014** : Cumes, *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, Italie du Sud [URL : <http://journals.openedition.org/cefr/1076>, mis en ligne le 05/02/2014].
- Ginouvès R., Martin R. 1985** : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine ; matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 84), 273 p.
- Gros P. 1981** : Les temples géminés de Glanum, Étude préliminaire, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 14, p. 125-158.
- Gros P. 2001** : *L'architecture romaine, 2, maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard (coll. Les manuels d'Art et d'Archéologie antiques), 527 p.
- Guillaume M. (dir.) 2013** : *La colline de Montredon : du Néolithique final à la villa antique* : Aude, Carcassonne, Lo Badarel 2, RFO de fouille préventive, Nîmes, Inrap Méditerranée, 524 p.
- Maufras O. (dir.) 2014** : *ZAC du forum des Carmes 5 : le faubourg des Carmes à Nîmes, de l'Antiquité au Moyen Âge, Languedoc-Roussillon, Gard, Nîmes*, RFO de fouille préventive, Nîmes, Inrap Méditerranée, t. 1, 454 p.
- Moretti J.-C., Tardy D. (dir.) 2006** : *L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 octobre 2001*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (coll. Archéologie et histoire de l'art, 24), 522 p.
- Ournac P., Passelac M., Rancoule G. 2009** : *L'Aude*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte Archéologique de la Gaule, 11-2), 573 p.
- Rolland H. 1958** : Fouilles de Glanum 1956-1957, Paris, CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 16), p. 96-114.